

# Le système judiciaire expliqué aux lycéens de Chevalier

Dans le cadre des programmes officiels des spécialités histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et langues, littératures et cultures étrangères et régionales, et de leur formation en tant que futurs citoyens, les élèves de terminale du lycée Auguste-Chevalier, issus de ces deux enseignements, encadrés par Me Anderson et M. Jeanne, se sont rendus au tribunal judiciaire d'Alençon, jeudi 9 janvier.

L'objectif de cette sortie était la compréhension du système judiciaire français, après l'approche théorique réalisée en classe. Les élèves ont assisté à une audience où de nombreuses affaires furent plaidées, allant de l'escroquerie à l'effraction à domicile, en passant par de la pédopornographie.

Les élèves ont appris à analyser des situations complexes, à enrichir leur vocabulaire juridique, à développer leur esprit critique et à comprendre que les compétences orales sont essentielles dans la vie de tous les jours et en particulier dans le champ professionnel.

Chaque année, dans le cadre des journées portes ouvertes, l'équipe éducative du lycée accueille les visiteurs. Samedi 1<sup>er</sup> février, de 9 h à 13 h, ils pourront découvrir les locaux, l'internat, les équipements des salles de sciences, le parc informatique, ainsi que les différentes options proposées de la seconde à la terminale, les enseignements de spécialité en classe de première, le baccalauréat Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S), et la classe préparatoire aux études supérieures (CPES) scientifiques.



Les élèves de terminale dans la salle d'audience. Ouest-France